



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :
D_2024_05_50

Date de convocation du conseil : **10 mai 2024**

Nombre de conseillers en exercice : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier (arrivé à 19 H 45), M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : **21**

Nombre de votants : **25**

Absents excusés :

Mme CHASTEL Ita

Objet : Décisions modificatives n° 1 du Budget principal

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M ELUERD Roland

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme WILLAUME Francine

Secrétaire de séance : Madame MOREAU PERONNAUD Lysiane

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE informe les membres du conseil municipal que les travaux de mise aux normes électriques et de remplacement de l'éclairage des voûtes et des bancs de l'Eglise de St Laurent n'avaient pas été prévus.

Un devis de 12 375,89 € TTC a été reçu en mairie et il convient d'inscrire les crédits correspondants pour faire réaliser ces travaux.

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 383 Eglise – Art 21318 – Autres bâtiments + 12 380,00 €

Crédits à diminuer : Op 413 – Bâtiment ALLAMIGEON – Art 2138 – Autres constructions - 12 380,00 €

Les travaux modificatifs d'installation des caméras de vidéoprotection n'avaient pas été prévus, lors du vote du budget, faute d'estimation.

Un devis de 1 003,80 € TTC a été reçu en mairie et il convient d'inscrire les crédits correspondants pour faire réaliser ces travaux.

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Art 2181 – Autres immobilisations corporelles : + 1 004,00 €

Crédits à diminuer : Op 413 – Bâtiment ALLAMIGEON – Art 2138 – Autres constructions - 1 004,00 €

AR Prefecture

016-200063105-20240515-D2024_05_50-DE
Reçu le 16/05/2024

Dans le cadre des travaux de construction des vestiaires/sanitaires aux ateliers municipaux, suite à l'ouverture des plis et au choix des entreprises, il convient de réaliser une décision modificative pour inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération :

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 404 – Atelier - Art 2313 - Constructions : + 22 300,00 €
Crédits à diminuer : Op 413 – Bâtiment ALLAMIGEON – Art 2138 – Autres constructions - 22 300,00 €

Au titre des travaux de voirie 2024 et suite au programme défini, il convient de compléter l'enveloppe inscrite au Budget 2024 ainsi que d'inscrire le montant de la subvention FDAC qui sera sollicité :

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 269 – Voirie - Art 1323 Subvention du Département : + 39 400,00 €
Crédits à augmenter : Op 269 – Voirie – Art 2315 – Installations techniques : + 39 400,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE ces décisions modificatives telles que proposées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 15/05/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 16/05/2024

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

